



**Décennie des Nations Unies
pour la biodiversité**

ALLOCUTION DE

M. BRAULIO F. DE SOUZA DIAS

SECRÉTAIRE EXÉCUTIF

CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

À l'occasion de l'ouverture de

L'ATELIER DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE

L'INITIATIVE POUR UN OCÉAN DURABLE (IOD) POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Dakar, Sénégal

Du 4 au 8 février 2013



**Convention sur la
diversité biologique**

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



Votre Excellence,

Distingués représentants et participants,

Mesdames et messieurs,

Je m'adresse avec grand plaisir à cette importante réunion, l'Atelier de renforcement des capacités de l'Initiative pour un océan durable (IOD) pour l'Afrique de l'Ouest, le premier atelier régional organisé dans le cadre du partenariat mondial de l'IOD. L'Initiative pour un océan durable a été créée à la dixième réunion de la Conférence des Parties à Nagoya, au Japon, en octobre 2010, afin d'établir des partenariats et de développer des capacités en appui aux Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, pour la diversité biologique marine et côtière. Le partenariat mondial a été peaufiné et consolidé au cours de la onzième réunion de la Conférence des Parties à Hyderabad, Inde, en octobre 2012.

Je remercie sincèrement le gouvernement du Sénégal d'accueillir cette réunion dans la magnifique presqu'île du Cap-Vert, près de la dynamique ville de Dakar. Je souligne avec grande reconnaissance la contribution financière du Fonds japonais pour la biodiversité à la préparation technique et l'organisation de l'atelier. Je remercie également les nombreux collaborateurs et partenaires de l'IOD, dont le Secrétariat de la Convention d'Abidjan/PNUE, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations Unies, l'Initiative mondiale pour la biodiversité des océans, le groupe d'experts de la pêche de la Commission de la gestion des écosystèmes de l'UICN, l'Organisation de recherche scientifique et industrielle du Commonwealth et l'Agence des aires marines protégées de France pour leur précieuse collaboration technique et leur expertise dans la préparation du matériel de l'atelier.

Les écosystèmes marins sont essentiels aux cycles bio-géo-chimiques qui soutiennent la vie sur Terre. Il n'est donc pas exagéré de dire que l'humanité toute entière dépend de la biodiversité marine. De plus, des centaines de millions de personnes ont directement besoin de la biodiversité marine pour assurer leur subsistance. Les communautés mondiales, plus particulièrement dans les régions telles que l'Afrique de l'Ouest, font face à des défis sans précédent causés par l'appauvrissement de la diversité biologique résultant de la surpêche et autres pratiques de pêche non durables, et à des menaces émergentes de changements climatiques mondiaux, dans leurs efforts pour réaliser un développement durable. Malheureusement, les océans sont en voie de devenir le dépôt de tous les résidus de l'activité humaine, et la diversité biologique est à la merci d'une multitude de menaces, depuis la pollution microplastique jusqu'à l'acidification des océans.

Au cours de la réunion Rio+20, la Convention des Nations Unies sur le développement durable, les dirigeants mondiaux ont reconnu que les océans, les mers et les régions côtières constituent un élément principal et intégré de l'écosystème terrestre, et qu'ils sont essentiels à son maintien. Ils ont souligné l'importance de conserver et de faire une utilisation durable des océans et des mers, ainsi que de leurs ressources pour un développement durable, tout en protégeant la biodiversité biologique marine et l'environnement marin et en luttant contre les changements climatiques. Le monde entier a assisté à l'engagement des dirigeants mondiaux à protéger et à restaurer la santé, la productivité et la résilience des océans et des écosystèmes marins, et à maintenir leur diversité biologique, afin d'assurer leur conservation et leur utilisation durable pour les générations d'aujourd'hui et de demain, et à utiliser efficacement une approche par écosystème et une approche de précaution dans la gestion des activités ayant des conséquences sur l'environnement marin afin d'obtenir des résultats dans les trois dimensions du développement durable.

Le développement durable de nos océans exigera des efforts concertés afin de lutter contre les défis mondiaux qui menacent la durabilité de la biodiversité marine. Nous devons rassembler les différentes communautés d'utilisateurs mondiaux, régionaux et nationaux, et adopter une démarche intégrée et globale fondée sur les écosystèmes pour la gestion des océans.

C'est dans cette optique que la Conférence des Parties à la Convention, à sa dixième réunion, à Nagoya, au Japon, a adopté le nouveau Plan stratégique 2011-2020 pour la diversité biologique, dont les 20 Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique, comprenant trois objectifs importants pour les océans, notamment :

- Objectif 6 : D'ici à 2020, tous les stocks de poissons, d'invertébrés et de plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes;
- Objectif 10 : D'ici à 2015, les nombreuses pressions anthropiques exercées sur les récifs coralliens et les autres écosystèmes vulnérables marins et côtiers affectés par les changements climatiques ou l'acidification des océans sont réduites au minimum;
- Objectif 11 : D'ici à 2020, au moins 10 pour cent des zones marines et côtières sont conservées au moyen d'aires protégées.

Le nouveau Plan stratégique a été adopté en tant que cadre global coordonné pour la diversité biologique et la grande famille de la biodiversité. Cette recommandation a reçu l'appui des dirigeants des conventions relatives à la diversité biologique ainsi que des dirigeants des ONG présents à la réunion de Nagoya. Ainsi, l'ensemble du réseau des Nations Unies, avec l'appui de la société civile, est en voie d'aider les 193 Parties à traduire le Plan stratégique en stratégies et plans d'action nationaux.

L'objectif d'un océan durable ne pourra être atteint qu'en adoptant une vision commune et en s'engageant fermement envers la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine. Ces efforts, combinés à des démarches innovatrices liant la science au développement et à la mise en œuvre de politiques grâce à des partenariats réunissant plusieurs parties prenantes, assureront un avenir durable aux océans du monde. L'Initiative pour un océan durable a été lancée en tant que plateforme mondiale pour le développement de partenariats et le renforcement des capacités pour la réalisation des Objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique marine et côtière, afin d'aider les Parties à réaliser cette vision commune.

L'Afrique de l'Ouest, qui abrite un éventail complet et diversifié d'écosystèmes marins répartis sur trois importants écosystèmes marins, a une occasion unique d'opérationnaliser l'Initiative pour un océan durable dans un contexte régional. Le présent atelier a pour but de réunir des experts de la diversité biologique marine et des pêches afin de renforcer davantage les capacités nationales et de contribuer à la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique ainsi que des procédés mondiaux pertinents, dont les travaux de la CDB sur les aires marines d'importance écologique et biologique.

Je vous souhaite un atelier réussi et fructueux et j'invite tous les participants à s'unir sous la vision de l'IOD.

Merci de votre attention!